

Conseil d'administration du STIF

-

Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures dont :

❖ Un nouveau contrat entre le STIF et la SNCF pour améliorer le quotidien des voyageurs franciliens

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a approuvé le nouveau contrat entre le STIF et la SNCF pour la période 2012-2015. Ce contrat constitue un outil de mise en œuvre des politiques d'offres et de services rendus aux voyageurs franciliens décidées par les élus du STIF. Il marque une avancée dans la prise en compte des attentes des voyageurs en termes d'offre de transport, de qualité de service, de développement et de modernisation du réseau francilien de transports en commun. Il donne les moyens à la SNCF tant en ce qui concerne le fonctionnement quotidien que l'investissement.

Les objectifs de ce nouveau contrat s'articulent autour de 3 thèmes majeurs :

- **la ponctualité**, avec entre autre la modification de l'indicateur de suivi de la régularité et de la qualité, pour une mesure plus proche de la perception qu'ont les voyageurs de leurs transports,
- **l'amélioration du service quotidien** et le renfort de la place accordée aux voyageurs dans le suivi des contrats,
- **la modernisation du réseau** avec un programme d'investissement de 2,6 milliards d'euros sur 4 ans et une contribution annuelle versée par le STIF à la SNCF (la contribution annuelle du STIF est de 1715 M€ en € constants sur la durée du contrat) qui serviront ces ambitions.

➤ [Lire le communiqué de presse](#)

❖ Le tracé définitif de la nouvelle branche du T4

Après délibération, le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a décidé de retenir le tracé n°4 pour la nouvelle branche du T4. Après plusieurs années d'études et de concertation avec les élus locaux et les habitants le choix s'est porté vers le tracé, dont le point de départ est une station actuelle du T4 : la station Gargan, située sur la commune des Pavillons-sous-Bois. Ce sera également le terminus du TZen3, ce qui est un atout essentiel pour favoriser l'intermodalité.

Le T4 traversera une partie de la ville de Livry-Gargan, avant de rejoindre Clichy-sous-Bois et enfin Montfermeil. A terme, les habitants des 4 communes traversées bénéficieront d'une correspondance directe avec le réseau du Grand Paris Express.

➤ [Lire le communiqué de presse](#)

➤ [Lire la fiche technique](#)

❖ Le choix du tracé nord pour le prolongement du T1 d'Asnières - Gennevilliers Les Courtilles au T2 à Colombes

Organisée du 17 octobre au 25 novembre 2011, la concertation préalable a permis de recueillir l'avis de tous les acteurs concernés par ce projet (riverains, voyageurs, entrepreneurs, membres d'associations...). Après examen du bilan de cette concertation, **le Conseil du STIF décide de retenir pour la suite du projet le tracé nord**, long de 6,5 km pour 11 stations, entre la station du T1 « Asnières – Gennevilliers Les Courtilles » et le futur terminus rue Gabriel Péri à Colombes, en correspondance avec le T2.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

❖ Le bilan de la concertation du T Zen 4 et la décision de poursuivre le projet

Accueilli favorablement par le public lors de la concertation organisée du 17 octobre au 2 décembre 2011, le projet de TZen 4 avance. Le Conseil du STIF a validé le bilan de cette concertation et confirmé la poursuite du projet. Sur la base du bilan de cette concertation, le STIF va maintenant mener de nouvelles études pour préciser le projet et préparer en 2013 une enquête publique afin de soumettre le projet détaillé au public et recueillir son avis et ses observations.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

❖ Tram-train Massy-Evry : enquête publique fin 2012

Le Conseil du STIF approuve la convention de financement pour les études d'avant-projet, le schéma de principe et le dossier d'Enquête d'Utilité Publique du projet. Ces deux derniers documents regroupent l'ensemble des études techniques réalisées suite à la concertation préalable. Leur validation permet de préparer l'enquête publique qui pourrait se tenir fin 2012.

Organisée dans les communes concernées par le projet, l'enquête publique est une étape importante visant à faire connaître le projet précis et à recueillir les avis et les observations du public, offrant ainsi à ce dernier un nouveau moment d'expression après la concertation préalable.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

❖ **Des avancées concrètes pour la phase 1 du prolongement de la Tangentielle Ouest au nord et au sud**

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a approuvé le schéma de principe relatif au projet de Tangentielle Ouest Phase 1 de Saint-Germain-en-Laye RER A à Saint-Cyr-l'École RER C.

L'objectif principal de ce projet est de répondre à la demande croissante de déplacements de banlieue à banlieue et d'assurer la desserte de pôles urbains de moyenne et grande couronne avec la mise en place de correspondances efficaces avec les lignes ferrées existantes.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

❖ **Approbation de la nouvelle branche du RER D de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville au Parc des Expositions de Villepinte et poursuite du projet.**

Le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation de la nouvelle branche du RER D qui s'est tenue du 20 octobre au 9 décembre 2011. Une phase d'approfondissement des études préparant l'enquête publique aura lieu en 2012.

- [Lire la fiche technique](#)